



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

---

### NOTE D'INFORMATION N° 1505 du 10 Juillet 2019

#### **Le Chef de l'Etat a regagné Abidjan après des visites à Niamey et à Paris.**

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a regagné Abidjan ce mercredi 10 juillet 2019, en fin de journée, après avoir effectué des visites à Niamey (Niger) et à Paris (France).

Le Chef de l'Etat qui était accompagné de la Première Dame, Mme Dominique OUATTARA, et du Premier Ministre, M. Amadou Gon COULIBALY, a été accueilli à l'aéroport international Félix HOUPHOUËT – BOIGNY de Port Bouët par le Vice-Président de la République, M. Daniel Kablan DUNCAN, des membres du Gouvernement et du Cabinet présidentiel ainsi que par la hiérarchie militaire.

Faisant le point de ces visites, le Président Alassane OUATTARA a indiqué avoir eu un entretien, le Mardi 09 juillet 2019, avec son homologue français, S.E.M. Emmanuel MACRON, au Palais de l'Élysée. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de ses consultations régulières avec le Président français, a été l'occasion d'évoquer les questions bilatérales, régionales et internationales.

Au plan bilatéral, le Chef de l'Etat a souligné avoir relevé avec le Président Emmanuel MACRON, la solidité et l'excellente des relations entre la Côte d'Ivoire et la France, et les voies et moyens à mettre en œuvre pour les renforcer davantage ; notamment par la poursuite des consultations mais également par la réalisation de projets d'intérêt commun.

Dans ce cadre, il a précisé avoir évoqué avec son homologue, le projet du métro d'Abidjan ; pour lequel les choses avancent assez bien, ainsi que l'Académie régionale de lutte anti-terroriste dont les travaux vont commencer assez rapidement.

S'agissant des questions régionales, le Chef de l'Etat a fait part de sa préoccupation et celle de son homologue français, quant à la persistance de foyers de tension et des conflits intercommunautaires dans certains pays de notre sous-région. A cet égard, il a souligné avoir convenu avec le Président Emmanuel MACRON, de continuer de mutualiser leurs efforts afin de venir à bout de ce phénomène.

De même, il a indiqué avoir mis en évidence les dispositions prises par la Côte d'Ivoire pour faire face efficacement à ces problèmes mais aussi les difficultés auxquelles notre pays est confronté ainsi que les défis qu'il lui reste à relever.

S'agissant de sa visite à Niamey, au Niger, le Président de la République a indiqué que celle-ci avait trait au 12<sup>ème</sup> Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA) dont les travaux se sont déroulés le dimanche 07 juillet 2019, et ont porté notamment sur le lancement de la phase opérationnelle de l'Accord sur la Zone de Libre-Echange Continentale africaine (ZLECaf).

Il a souligné que par ce lancement de la phase opérationnelle de la ZLECaf, tous les Chefs d'Etat présents ont fait le constat que l'Afrique venait de faire un « pas important et remarquable » vers l'intégration complète du continent, après la mise en œuvre du Passeport biométrique et la création des Communautés régionales.

Le Chef de l'Etat a reconnu que des défis restent encore à relever avant la mise en œuvre effective de cet instrument d'intégration économique et a réaffirmé sa foi en la réalisation de ce projet pour le bien-être et le bonheur des populations africaines ; d'autant que le Commerce, notamment le commerce intra- africain, demeure la « clé du développement ».

Il a ajouté qu'au cours de leurs travaux, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont passé en revue les différents textes qui fondent la ZLECAF, afin de s'accorder sur ce qu'il reste à faire d'ici le 1er juillet 2020, date butoir pour la mise en œuvre effective de cet Accord.

Pour ce faire, il faudra respecter le plan de mise en œuvre de la ZLECAF, notamment la levée définitive des entraves au développement des échanges intra-africains.

Sur ce point, le Président de la République a dit avoir insisté devant ses pairs sur le fait que la Côte d'Ivoire a le taux de couverture de commerce avec les autres pays africains le plus élevé, soit 23 à 24%, contre une moyenne générale de 7%.

C'est pourquoi il a indiqué avoir fait remarquer que notre pays qui a une économie libérale, et donc ouvert aux investisseurs et aux entrepreneurs étrangers, demande la réciprocité, de sorte que tous les Etats membres de l'Union Africaine permettent aux entreprises et aux investisseurs ivoiriens de s'installer à leur tour, en toute liberté, dans le pays de leur choix, sur le continent. Car, si les pays africains acceptent de développer le commerce entre eux, la croissance économique ne sera que plus forte et cela contribuera significativement à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pour terminer, le Chef de l'Etat a annoncé la tenue de la 21<sup>ème</sup> Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, le vendredi 12 juillet 2019, à Abidjan.

**Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :** Eric DRO DIOMANDE, Direction de la Communication / Service Presse et Information -  
Tél : (+ 225) 20 31 44 89 - 49 40 00 63

E-Mail: [eric.dro@presidence.ci](mailto:eric.dro@presidence.ci) - [servicepresse.pr@presidence.ci](mailto:servicepresse.pr@presidence.ci)